

Depuis 40 ans, la SPA de l'Estrie travaille à assurer sa mission, qui est d'harmoniser les relations entre les humains et les animaux, ici, en Estrie. En plus d'agir à titre de refuge animalier, votre SPA, c'est :

- L'adoption de plus de 3 000 animaux par année;
- Un service routier et d'urgence 24 heures, 7 jours sur 7;
- L'enregistrement de vos animaux de compagnie;
- Un service pour les animaux perdus, errants et trouvés;
- Un centre d'appels unique qui prend en charge plus de 36 000 appels annuellement;
- De l'inspection et la tenue d'enquêtes pour assurer l'application des lois en matière de protection et de bien-être animal;
- Des consultations en comportement canin;
- Une boutique où retrouver l'essentiel pour votre animal.

La SPA de l'Estrie : au service des citoyens de Bury

Saviez-vous que votre municipalité a mandaté la SPA de l'Estrie pour voir à l'application de ses règlements en matière d'animaux de compagnie? C'est l'équipe de la route de la SPA de l'Estrie qui assure ce service pour votre territoire, et ce, comme pour 28 autres municipalités en Estrie.

Nous sommes la référence estrienne et nous sommes là pour vous aider.

VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL?

Appelez-nous le plus rapidement possible au 819 821-4727, option 3. Nos préposés prendront le signalement de votre animal et, ainsi, nous aurons en main toutes les informations pour nous assurer de faire la vérification avec tous ceux qui se retrouvent sous notre toit. Vous pouvez également faire votre signalement par Internet en remplissant le formulaire disponible à cette adresse : www.spaestrie.qc.ca/autres/fiche-de-signalement.html.

VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL?

Vous pouvez venir le porter à notre organisme ou communiquer avec nous afin que nous puissions venir le récupérer en appelant au 819 821-4727, option 3.

VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACTE DE MALTRAITANCE OU DE CRUAUTÉ?

Composez le 819 821-4727, option 5. Votre signalement demeurera confidentiel et permettra à nos inspecteurs de porter secours aux animaux concernés.

UN ANIMAL VOUS IMPORTUNE?

Vous vivez une situation conflictuelle avec le gardien d'un animal de compagnie (chien en liberté, bruits et dommages, excréments...)? Communiquez avec nous sans hésiter. Nos préposés sont là pour vous écouter et vous aider. Pour ce faire, appelez-nous au 819 821-4727, option 5, ou écrivez-nous à : plaintes@spaestrie.qc.ca.

VOUS ÊTES AUX PRISES AVEC DES PROBLÈMES DE COMPORTEMENT AVEC VOTRE CHIEN?

Prenez rendez-vous avec notre intervenant en comportement canin en composant le 819 821-4727, poste 111.

NOS HEURES D'OUVERTURE ET NOTRE SERVICE D'URGENCE 24/24

Nous sommes ouverts du lundi au samedi de 10 h à 17 h.

Sachez qu'en dehors des heures d'ouverture, nous avons un patrouilleur de garde 24 heures et 7 jours sur 7 pour répondre aux urgences. Communiquez simplement avec votre service de police, qui joindra par la suite ce patrouilleur.

Nous sommes là pour vous servir!